

Compte Rendu Conseil d'Ecole du 9 juin 2017

Présents :

Représentant de la mairie : Mme Valérie Courcier

Représentants école : Mme Christel Cuinet, Mme Marie-Hélène Plagne, Mme Marie-José Nicolet, Mme Carole Tempesta, Mme Christelle Gonin

Représentants ASPARELE : Mme Marion Piricar, Monsieur Stéphane Gavoye, Monsieur Jérôme Muller, Monsieur Pierre-Marie Boitet

A l'ordre du jour :

Informations AsParEle :

Fête des écoles :

Elle se tiendra le samedi 1^{er} juillet 2017 à la Messarde en association avec l'école de musique de plateau qui organise ses portes ouvertes le jour même.

6 stands de jeux pour les maternelles et 7 stands pour les élémentaires seront déployés. Les stands seront ouverts de 14h00 à 18h00.

La représentation des moyens/grands se déroulera de 14h30 à 15h00 suivie par les petits à 15h.

Pour la sécurité de tous, la rue sera coupée à la circulation.

L'ASPARELE est toujours en recherche de bénévoles pour le bon déroulement de cette journée. A cette fin, le planning avec les différents besoins sera envoyé à tous les parents.

Les enseignantes ainsi que tous les parents sont invités à participer au pique-nique/barbecue qui se déroulera le dimanche 2 juillet à 12h00 (repas tiré du sac).

Questions des parents :

Rythme scolaire 2017 :

Suite aux différentes informations relayées par les médias, certains parents s'interrogent sur les rythmes scolaires 2017-2018. Mme Cuinet indique que pour le moment aucun décret n'a été publié. Mme Courcier indique que pour la rentrée 2017, les rythmes seront identiques aux rythmes 2016-2017. Elle précise également que le PEDT (Projet éducatif territorial) signé est valable jusqu'à la rentrée 2018. La prochaine réunion PEDT se déroulera le 26 juin 2017. Le comité de pilotage sera convoqué au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Investissements – Travaux école :

Les budgets tiers temps et de fonctionnement n'ont pas connu d'augmentation cette année. C'est le cas depuis 10 ans.

Investissements :

- Verger pédagogique : la mairie verse 500€
- Renouvellement mobilier : la mairie verse 1000€. Un devis avait été réalisé pour le remplacement de l'ensemble du mobilier vieillissant. Il se montait à 3600€. Deux classes bénéficieront du montant versé par la mairie.

Travaux :

- Transformation du local technique afin de pouvoir ranger la papèterie et le photocopieur ce qui permettrait de gagner de la place dans la salle de motricité. Ce sujet est au point mort au niveau de la mairie. Mme Courcier indique que rien n'est inscrit au budget 2017 pour ce point. Les institutrices demandent une réponse définitive de la mairie, qu'elle soit positive ou négative.
- Téléphone : Un répéteur a été installé pour une meilleure portée des téléphones. Cette solution a fonctionné mais les institutrices rencontrent de nouveaux problèmes. Il était, par exemple, impossible de joindre l'école certains matins. Des parents s'en sont plaints.
- La classe 4 renouvelle sa demande pour l'installation de 2 prises électriques ainsi que des étagères.
- L'interrupteur à proximité de la porte de la bibliothèque montre des dysfonctionnements. Cela concernant l'installation électrique, il est demandé une intervention rapide.

Inscriptions rentrée 2017 petite section :

Mme Courcier indique que les inscriptions se sont bien déroulées.

Actuellement les effectifs sont :

- 2 enfants Toute Petite section
- 35 enfants Petite section
- 38 enfants Moyenne section
- 44 enfants Grande section

La rentrée se déroulera le 4 septembre 2017 à 8h20. L'ASPARELE offrira son traditionnel « café de rentrée ».

Portes ouvertes école maternelle :

Elles se dérouleront le samedi 10 juin de 10h00 à 12h.

A l'ordre du jour :

- Informations générales
- Visite des classes
- Présentation de l'AsParEle
- Inscription pour les temps d'accueil : chaque enfant sera accueilli pendant 45 min dans sa future classe.

Sécurité : évacuation et confinement (PPMS) :

Les 3 exercices d'évacuation / incendie ont été réalisés. Ils se sont déroulés correctement. L'ASPARELE remonte aux institutrices que lors du dernier exercice, l'évacuation s'est déroulée tandis que la grille extérieure était encore ouverte. C'est un parent encore présent sur le parking qui a fermé la grille.

Les institutrices demandent à ce que le dernier parent ferme la grille. Toutefois, il est difficile d'avoir des certitudes d'être le dernier et de s'assurer de la réelle fermeture de la grille. En outre, les institutrices remontent des dérives importantes sur la ponctualité des parents.

En cette fin d'année scolaire, les arrivées s'échelonnent jusqu'à 9h00. Afin de garantir la fermeture de la grille extérieure et de sensibiliser les parents au respect des horaires, les grilles seront fermées par une personne de l'école maternelle à 8h40.

Quant au PPMS (Plan de Première Mise en Sécurité), il reste un exercice à réaliser avant la fin de l'année. Une nouvelle alarme anti-intrusion (avec caméras et lever de doute) a été installée. Mme Cuinet demande si cette alarme doit être activée pendant l'exercice. Mme Courcier se renseigne. Les institutrices et les représentants de l'AsParEle sont favorables au déclenchement de l'alarme. Cela permettra au corps enseignant de prendre en main ce matériel et de vérifier que tout fonctionne correctement.

Sorties pédagogiques :

La sortie randonnée à Levier s'est très bien passée. Les retours des enfants étaient très positifs. Cette sortie a constitué une belle expérience pour les enfants et le corps enseignant.

Une sortie au jardin botanique de Besançon se déroulera sur la fin de l'année :

- Le 21 juin matin pour les Grandes sections
- Le 29 juin matin pour les Petites et Moyennes sections

Pour cette sortie, aucune participation financière ne sera demandée aux parents, l'ensemble des dépenses sera supportées par la coopérative scolaire de l'école.

La secrétaire de séance :

Mme PIRCAR

La Directrice :

Mme CUINET